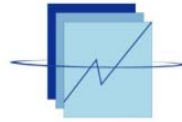


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

ETUDE MONOGRAPHIQUE SUR LA TRANSFORMATION NON INDUSTRIELLE DE L'ARACHIDE AU SENEGAL (EMTRAS)



DECEMBRE 2021

EQUIPE DE DIRECTION

Fonction	Prénoms et Nom
Directeur général	Allé Nar DIOP
Directeur général adjoint	Abdou DIOUF
Directeur des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale (DSECN).	Mamadou Ngalgou KANE
Conseiller du Directeur général, Chargé de l'Action régionale	Jean Rodrigue MALOU
Chef de la Division de la Comptabilité nationale, des Synthèses et Etudes analytiques. P.I	Malick DIOP

COMITE TECHNIQUE

Prénoms et Nom	Fonction
Kandé CISSE	Chef du Bureau des Synthèses et Etudes analytiques (Coordinateur de l'étude)
Mouhamadou Bassirou DIOUF	Bureau de la Comptabilité nationale
Ndèye Khoudia Laye SEYE DIOUM	Bureau de la Comptabilité nationale
Khadim SOURANG	Chef du Bureau de la Comptabilité nationale
Ibrahima Sory DIALLO	Bureau de Traitement des Données d'Enquêtes
Mamadou Diang BA	Chef du Bureau des Statistiques Sectorielles, précédant Chef du Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaolack
Moustapha DIENG	Chef du Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Fatick
Samba DIOP	Chef du Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Diourbel
Babacar Wagane FAYE	Chef du Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaffrine

EQUIPE DE REDACTION

REDACTEURS
Kandé CISSE, Mouhamadou Bassirou DIOUF & Ndèye Khoudia Laye SEYE DIOUM
COMITE DE LECTURE
Mbaye FAYE, Mamadou Ngalgou KANE, Adama SECK, Modou Ndour FAYE, Malick DIOP, Mamadou Diang BA, Samba DIOP, Babacar Wagane FAYE & Moustapha DIENG

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTES DES GRAPHIQUES.....	5
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	6
Résumé.....	7
INTRODUCTION	8
I. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS	9
I.1. Objectifs de l'étude.....	9
I.2. Résultats attendus.....	9
II. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	9
II.1. Champ de l'étude et période couverte	9
II.2. Identification et choix des unités à enquêter	10
II.3. Sensibilisations des acteurs.....	10
II.4. Recrutement et formation des agents de collecte.....	11
II.5. Collecte des données	11
III. DESCRIPTION DE LA FILIERE	11
III.1. Production d'arachide	12
III.2. Transformation	12
III.3. Commercialisation.....	13
IV. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE L'EXPLOITANT PRINCIPAL	13
IV.1. Répartition des exploitants selon le sexe et l'âge.....	13
IV.2. Situation matrimoniale des exploitants principaux	14
IV.3. Niveau d'instruction et formation professionnelle des exploitants principaux	15
V. CARACTERISTIQUES ET ORGANISATION DE L'UNITE DE TRANSFORMATION	16
V.1. Statut juridique et affiliation à une organisation	16
V.2. Dispositifs d'aide ou de conseil.....	17
V.3. Formalisation de l'unité.....	18
V.4. Méthodes de transformation et produits transformés	19
VI. POIDS ECONOMIQUE DE LA TRANSFORMATION DE L'ARACHIDE.....	21
VI.1. Production	21
VI.2. Répartition de la production.....	22
VI.3. Proportion sous-traitée.....	23
VI.4. Consommation intermédiaire	23
VII VALEUR AJOUTEE ET CHIFFRE D'AFFAIRES.....	24
VII.1. Valeur ajoutée des exploitants.....	24

VII.2. Chiffre d'affaires.....	25
VIII. IMMOBILISATION ET MAIN D'ŒUVRE.....	25
VIII.1. Immobilisation	25
VIII.2. Main d'œuvre.....	26
VIII.3. Formation du personnel.....	27
IX. FINANCEMENTS	27
IX.1. Sources de financement des actifs immobilisés hors fonds propres.....	27
IX.2. Sources de financement des dépenses courantes.....	29
X. IMPOTS ET COTISATIONS SOCIALES	30
XII. SANTE PUBLIQUE	30
XII.1. Sensibilisation et moyens de lutte contre l'aflatoxine	30
XII.3. Protection sociale.....	32
XIII. DIFFICULTES RENCONTRES.....	33
XIV. SOLUTIONS PROPOSEES	34
XV. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS	35
XV.1. Principaux enseignements.....	35
XV. 2. Recommandations, limites et perspectives.....	35
XV. 2.1. Recommandations	35
XV.2.2. Limites de l'étude et perspectives.....	35
CONCLUSION.....	36
XVI. ANNEXES	37
BIBLIOGRAPHIE.....	40

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des exploitants par tranche d'âge selon le sexe.....	14
Tableau 2: Niveau d'instruction par sexe.....	15
Tableau 3: Formation professionnelle.....	16
Tableau 4: Sollicitation des dispositifs d'aide ou de conseil.....	18
Tableau 5: Répartition des unités selon les critères de formalisation.....	19
Tableau 6: Niveau de production des différents produits (Millions FCFA)	22
Tableau 7: Emplois de la production	22
Tableau 8: Proportion sous-traitée	23
Tableau 9: Consommations intermédiaires par produit (en millions de FCFA)	24
Tableau 10: Valeur ajoutée des unités transformatrices par région	24
Tableau 11: Chiffre d'affaires par région	25
Tableau 12: Valeur des investissements par type d'immobilisation.....	25
Tableau 13: Effectif de la main d'œuvre.....	26
Tableau 14: Rémunération salariale des employés (en millions FCFA).....	27
Tableau 15: Disponibilité de sources de financement hors fonds propres des actifs immobilisés	28
Tableau 16: Disponibilité de sources de financement des dépenses courantes	29
Tableau 17: Age moyen par sexe	37
Tableau 18: Situation matrimoniale par sexe	37
Tableau 19: Difficultés rencontrées par les exploitants.....	37
Tableau 20: Compte d'exploitation.....	38

LISTES DES GRAPHIQUES

Figure 1: Evolution de la production d'arachide et niveau des cibles du PRACAS T).....	12
Figure 2: répartition par sexe des exploitants	14
Figure 3: Situation matrimoniale des exploitants.....	15
Figure 4: Affiliation à une organisation.....	17
Figure 5: Dispositifs d'aide/conseil par région	17
Figure 6: Connaissance des dispositifs d'aide/conseils	18
Figure 7: Répartition des unités selon les critères de formalisation et par région	19
Figure 8: Méthodes de transformation	19
Figure 9: Les produits transformés.....	20
Figure 10: Type de produits transformés selon la région	21
Figure 11: Sources de financement des actifs immobilisés hors fonds propres.....	28
Figure 12: Sources de financement des dépenses courantes hors fonds propres.....	29
Figure 13: Taxes par région (en millions FCFA).....	30
Figure 14: Proportion d'unités luttant contre l'aflatoxine.....	31
Figure 15: Formes de lutte contre l'aflatoxine	32
Figure 16: Couverture maladie du personnel des unités productrices.....	32
Figure 17: Pension de retraite	33
Figure 18: Difficultés rencontrées.....	34
Figure 19: Les cinq (5) solutions importantes	34

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD : Agence nationale de la Statistique et de la Démographie

BCN : Bureau de la Comptabilité nationale

EMTRAS : Etude Monographique sur la Transformation non industrielle de l'Arachide au Sénégal

ENES : Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal

ENUPIS : Enquête nationale sur les Unités de Productions informelles au Sénégal

ERI-ESI : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel

GIE : Groupements d'Intérêt économique

PIB : Produit intérieur brut

PRACAS : Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture sénégalaise

PSE : Plan Sénégal émergent

UP : Unité de Production

RGE : Recensement général des Entreprises (RGE)

SRSD : Service régional de la Statistique et de la Démographie

Résumé

L'étude monographique sur la transformation de l'arachide au Sénégal (EMTRAS) a été réalisée dans les quatre régions du bassin arachidier (Fatick, Kaolack, Kaffrine, Diourbel). L'intérêt est porté sur les unités de transformation artisanales et semi-industrielles de l'arachide. En d'autres termes, seules les industries formelles transformatrices d'arachide sont exclues du champ. Le champ comporte alors : les unités individuelles actives dans la transformation de l'arachide, les Groupements d'intérêt économique (GIE) et les entités semi-industrielles qui commercialisent tout ou une partie de leur production.

L'étude a permis de recenser 902 unités évoluant dans la transformation non industrielle de l'arachide dans le bassin arachidier. Par ailleurs, la production en valeur, des produits dérivés de l'arachide, est de 22,21 milliards de FCFA en 2018 dont 15,95 milliards FCFA viennent de la production d'huile brute et 6,26 milliards FCFA répartis entre les autres produits dérivés de l'arachide. La région de Diourbel occupe la première place, avec 91% des unités recensées et 92% de la production.

S'agissant de la richesse générée, l'activité a créé une valeur ajoutée de 9,54 milliards de FCFA. Au titre de l'emploi, une main d'œuvre de 9 813 individus au total a été enregistrée, dont 1176 permanents. La majorité des exploitants est constituée de femmes.

INTRODUCTION

Au Sénégal, la culture arachidière est d'une grande importance économique et stratégique. En effet, elle constitue une des principales sources de revenu des ménages ruraux notamment dans le bassin arachidier. Dans le contexte des réformes apportées par le Plan Sénégal émergent (PSE) à travers le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture sénégalaise (PRACAS), la production d'arachide a connu une hausse considérable (669 329 en 2014, 1 050 042 en 2015 et 1 405 223 tonnes en 2017, (DAPSA, 2017)). Cependant, cette augmentation ne s'est pas reflétée à travers la chaîne de valeurs de l'arachide surtout sur la production d'huile brute industrielle.

De plus, il a été noté une baisse de la disponibilité en huile brute (production industrielle et importation) a été noté au cours des années susvisées alors que la population ne cesse de croître et que leurs habitudes de consommation n'ont pas sensiblement changé. Les résultats issus des enquêtes sur l'informel de 2016 et 2017¹ suggèrent que le gap de la consommation des ménages en huile serait comblé par la production provenant des unités de transformation informelles d'arachide.

Face à ce constat, il était devenu opportun de mieux s'intéresser à la situation économique de ces unités, notamment leurs caractéristiques, leur niveau de production et l'emploi qu'elles génèrent. C'est pour répondre à ces préoccupations que l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie, à travers la division chargée de la Comptabilité nationale, a mené une Etude monographique sur la Transformation non industrielle de l'Arachide au Sénégal (EMTRAS). La réalisation d'une telle étude s'est faite, en grande partie, par le biais d'enquêtes faites au niveau du bassin arachidier.

Ce rapport décline les principaux résultats de l'étude. Ainsi, il va tout d'abord rappeler les objectifs et les résultats attendus. Il abordera, par la suite, la partie caractéristiques sociodémographiques et poids économique des unités et enfin le financement, la santé publique et les difficultés rencontrées.

¹ ENUPIS (2016) et ERI-ESI (2017)

I. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

I.1. Objectifs de l'étude

L'objectif principal de l'EMTRAS est de collecter des informations sur la transformation de l'arachide permettant d'améliorer et d'affiner les statistiques utilisées dans les comptes nationaux.

Spécifiquement, il s'agit de :

- avoir une cartographie des unités non industrielles qui s'activent dans la transformation de l'arachide dans le bassin arachidier;
- mesurer le niveau de production des produits dérivés de l'arachide et les revenus générés par les Unités de production qui réalisent ces activités ;
- établir les comptes d'exploitation de ces unités ;
- déterminer le nombre d'emplois créés ;
- évaluer la contribution de ces unités dans la création de richesse du pays.

I.2. Résultats attendus

Les principaux résultats suivants sont attendus :

- la cartographie des unités de production non industrielle des dérivés de l'arachide est faite ;
- la production et les revenus générés par les dites unités de production sont connus ;
- les comptes de production et d'exploitation des unités susvisées sont établis ;
- le nombre d'emplois créés est connu ;
- leur contribution au PIB est bien évaluée.

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

II.1. Champ de l'étude et période couverte

L'étude monographique sur la transformation de l'arachide au Sénégal (EMTRAS) vise à couvrir l'ensemble des régions du pays. En tenant compte de l'ampleur de cette activité, surtout en termes de produits dérivés et de la dynamique du secteur, il a été décidé de réaliser l'enquête en deux phases :

- une première phase (objet du présent rapport) dans les régions du bassin arachidier, à savoir Kaolack, Fatick, Kaffrine et Diourbel, qui réalisent près de 80% de la production nationale d'arachide au Sénégal ;
- une deuxième phase élargie aux autres régions du pays est envisagée.

Dans le cadre de cette étude, l'intérêt est porté sur les unités de transformation artisanale et semi-industrielle de l'arachide. En d'autres termes, seules les industries formelles transformatrices d'arachide sont exclues du champ. Le champ comporte alors : les unités individuelles actives dans la transformation de l'arachide, les Groupements d'intérêt économique (GIE) et les entités semi-industrielles qui commercialisent tout ou une partie de leur production.

La première phase de l'Etude Monographique sur la Transformation de l'Arachide au Sénégal s'est déroulée entre janvier et avril 2019.

II.2. Identification et choix des unités à enquêter

Compte tenu de la diversité des unités à enquêter, deux bases de données ont été constituées :

- ✓ une base regroupant les GIEs et les unités semi-industrielles ;
- ✓ une base répertoriant les unités individuelles.

• Constitution de la base des exploitants

En l'absence d'une base de données sur le secteur, une mission de prospection a été organisée avec pour objectif de faire l'état des lieux de l'activité de la transformation artisanale de l'arachide. Cette mission a permis d'obtenir auprès des chambres de commerce, des chambres de métier et d'autres organisations, des listes d'unités s'activant dans la transformation de l'arachide dans le bassin arachidier.

En outre, des points focaux ont été identifiés dans des marchés hebdomadaires pour permettre de compléter cette liste avec les unités non inscrites dans les structures susvisées.

Par ailleurs, pour s'assurer de l'exhaustivité de la collecte, il a été permis aux enquêteurs de recenser les nouvelles unités trouvées sur le terrain.

• Choix des unités à enquêter

Il a été enquêté toutes les entreprises identifiées. Ce choix est motivé par le nombre peu élevé des unités de transformation mais aussi par l'hétérogénéité des produits dérivés.

II.3. Sensibilisations des acteurs

Des correspondances ont été d'abord envoyées aux gouverneurs des régions concernées pour les informer sur le projet. En sus, une mission de prospection dans le bassin arachidier a été effectuée avec des visites de courtoisie organisées au niveau de chaque gouvernance. L'équipe

a partagé l'objectif de l'étude avec les gouverneurs et les chefs de structure. Ces derniers ont salué l'initiative et ont pris l'engagement de la soutenir et de l'accompagner. Par ailleurs, chaque Chef de Service régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) était responsabilisé dans la sensibilisation des acteurs au niveau de sa région.

II.4. Recrutement et formation des agents de collecte

Le recrutement s'est fait au niveau régional. Chaque Chef de service a sélectionné les agents de collecte parmi des enquêteurs expérimentés, en favorisant ceux qui ont déjà participé à des enquêtes sur le secteur informel et qui connaissent bien la région et le secteur de la transformation de l'arachide.

La formation de ces enquêteurs a été assurée par les Chefs des SRSD qui ont, au préalable, participé à un atelier d'échanges sur les outils et les dispositifs de collecte, à Dakar.

Une phase pilote a été organisée à Kaolack, suivie de la mise à jour du questionnaire intégrant les observations notées avec l'enquête pilote. Par la suite, une mise à niveau des agents enquêteurs a été faite pour s'assurer d'une meilleure compréhension du questionnaire et choisir la liste définitive des agents retenus avant de démarrer la collecte.

II.5. Collecte des données

La collecte s'est déroulée sur 30 jours et a porté sur la récolte de la campagne 2017-2018. Elle a mobilisé seize (16) enquêteurs répartis dans les régions de Kaolack, Kaffrine, Fatick et Diourbel.

Des tablettes ont été utilisées pour la collecte des données. Cette option a permis de faire des économies de temps et de ressources dans le traitement des données.

III. DESCRIPTION DE LA FILIERE

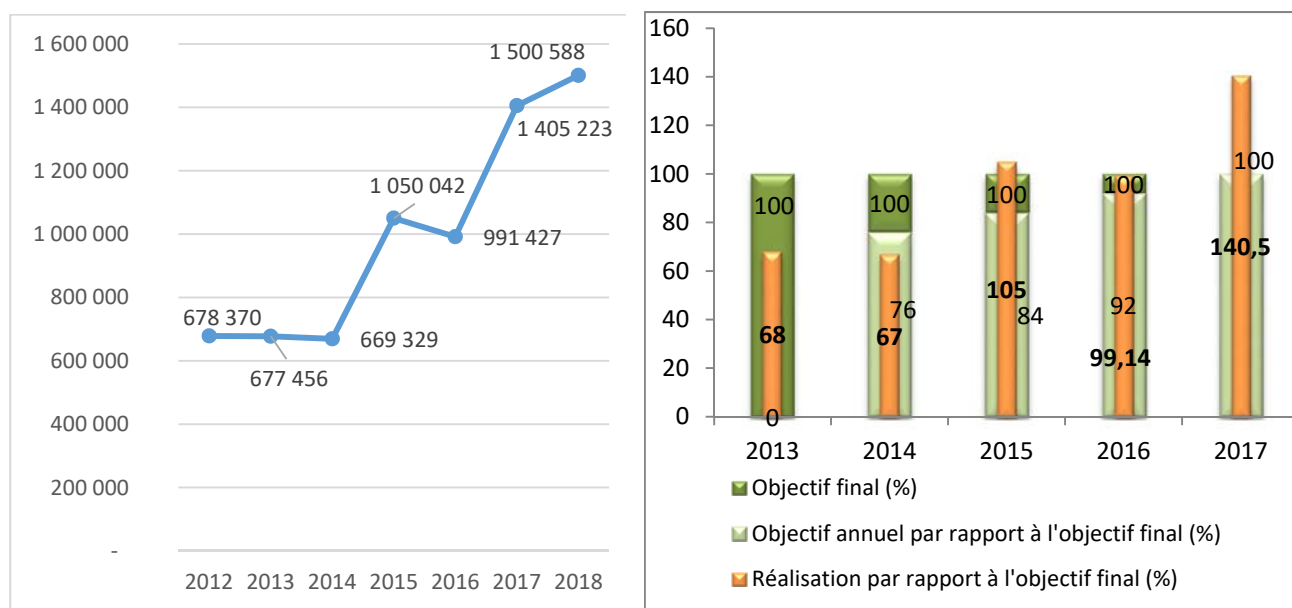
L'arachide est une culture d'une grande importance économique et stratégique au Sénégal. Elle est à la fois vivrière, commerciale, industrielle et fourragère. Elle constitue également, une des principales sources de revenu des ménages ruraux notamment dans le bassin arachidier.

Aussi, les réformes apportées par le Plan Sénégal émergent (PSE) et le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture sénégalaise (PRACAS) ont-elles permis de redynamiser la chaîne de valeurs de l'arachide au bénéfice des agriculteurs, des consommateurs et de l'économie sénégalaise.

III.1. Production d'arachide

La production arachidière a été évaluée à 1 405 223 tonnes en 2017, soit un taux de réalisation de 140,5% par rapport à la cible (1 000 000 tonnes) et un accroissement de 41,74%, par rapport à la campagne agricole 2016/2017 et de 72,17%, par rapport à la moyenne des cinq dernières années (DAPSA, 2018).

Figure 1: Evolution de la production d'arachide et niveau des cibles du PRACAS (en tonne)



Source (DAPSA, 2018)

Cet accroissement résulte en partie de la hausse des superficies qui sont passées de 708 986 ha en 2012 à 1 254 048 ha en 2017. Cette dynamique de la production est également impulsée par les efforts entrepris par l'Etat dans la reconstitution du capital semencier qui a permis d'avoir une croissance des rendements qui sont passées de 818 kg/ha en 2012 à 1110 kg/ha en 2017. A ces facteurs, s'ajoute la poursuite du renforcement du matériel agricole (DAPSA, rapport EAA 2017).

III.2. Transformation

Ces dernières années, il est noté un développement des unités de transformation de l'arachide avec surtout le phénomène de la trituration informelle de l'arachide. Selon l'Enquête nationale sur les Unités de Productions informelles au Sénégal (ENUPIS), la production issue de cette activité est estimée à 10,5 milliards de FCFA en 2014.

Toutefois, cette production ne porte pas seulement sur l'huile brute d'arachide. D'autres produits à hautes valeurs ajoutées existent parmi lesquels la production de la pâte d'arachide, la poudre, le compost, le tourteau, etc.

III.3. Commercialisation

La commercialisation des produits dérivés de l'arachide est une activité très développée dans le bassin arachidier. En effet, beaucoup de femmes regroupées en GIE s'adonnent à cette activité dans la région. A cela s'ajoute les individus, qui produisent pour leur compte propre. Les produits sont généralement vendus sur place, dans les marchés hebdomadaires et dans les foires, entre autres.

IV. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE L'EXPLOITANT PRINCIPAL

L'EMTRAS a permis de dénombrer 902 unités de transformation de l'arachide dans le bassin arachidier. La région de Kaffrine abrite près du tiers des unités avec 32,9%, suivie de Diourbel (27,6%) et de Kaolack (24,5%). La région de Fatick vient en dernière position avec une proportion de 15,0%.

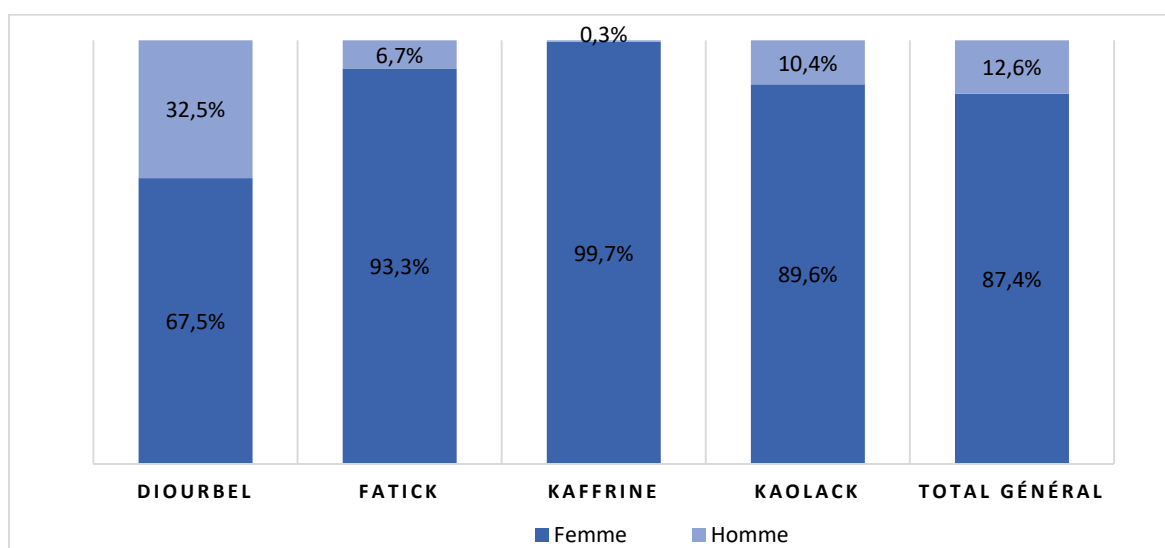
Cette partie résume les caractéristiques sociodémographiques des exploitants principaux des unités de transformation. Elle s'intéresse à la répartition par âge, sexe, état matrimonial et niveau d'instruction.

IV.1. Répartition des exploitants selon le sexe et l'âge

✓ Structure par sexe

L'activité de transformation d'arachide est dominée par les femmes. En effet, elles représentent 87,4% des enquêtés. Cette prépondérance des femmes est plus marquée dans la région de Kaffrine où seulement 0,3% des exploitants sont de sexe masculin. Par ailleurs, il convient de noter, qu'à Diourbel, 3 exploitants sur 10 sont des hommes.

Figure 2:répartition par sexe des exploitants



Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

✓ Structure par âge

L'analyse des résultats de l'EMTRAS montre que l'âge moyen des exploitants principaux est de 43 ans. Le tableau 1 ci-dessous révèle que 73,6% d'entre eux ont un âge compris entre 30 et 55 ans. A l'opposé, seul 9,3% sont âgés de moins de 30 ans et 2,3% ont plus de 65 ans.

Tableau 1:Répartition des exploitants par tranche d'âge selon le sexe

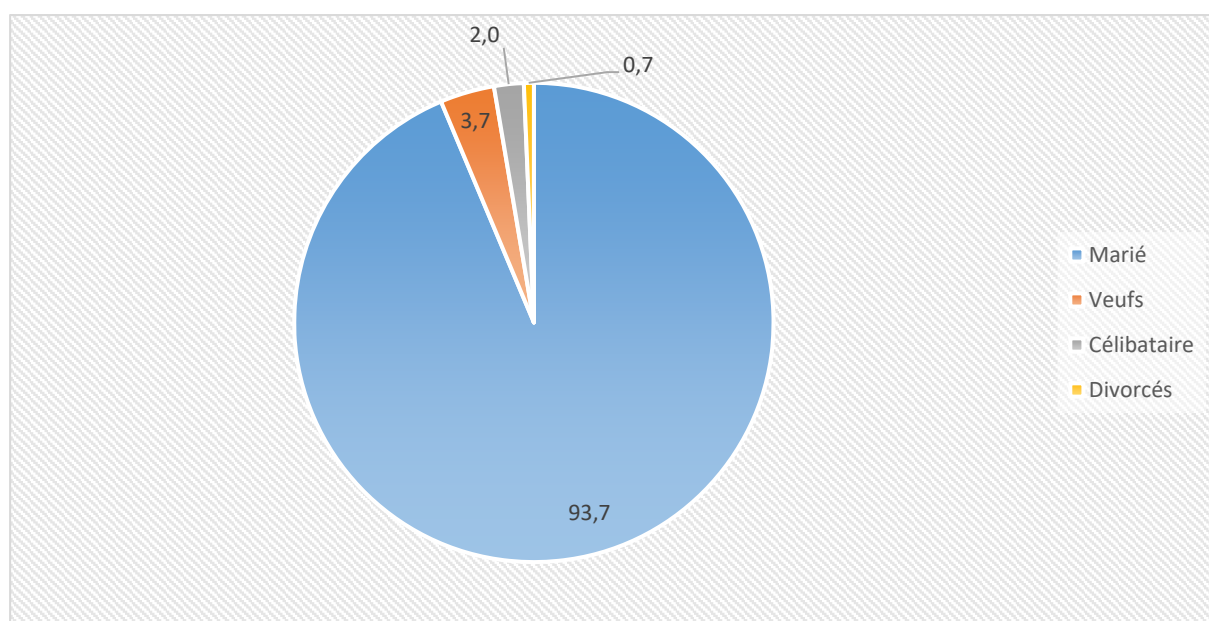
Tranche d'âge	Homme	Femme	Ensemble
[14;30[90,5%	9,5%	9,3%
[30;55[87,0%	13,0%	73,6%
[55;65[86,5%	13,5%	14,7%
[65;80[90,5%	9,5%	2,3%
Total général	87,4%	12,6%	100,0%

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

IV.2. Situation matrimoniale des exploitants principaux

L'analyse du statut matrimonial des exploitants (figure 3) montre que les mariés sont majoritaires (93,7%), suivis des veufs (3,7%). En revanche, les célibataires et les divorcés représentent, respectivement, 2,0% et 0,7%.

Figure 3: Situation matrimoniale des exploitants



Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

IV.3. Niveau d'instruction et formation professionnelle des exploitants principaux

Le tableau ci-après présente la répartition des exploitants principaux selon le niveau d'instruction. Il ressort que plus de la moitié (53,9%) des exploitants n'ont aucun niveau d'instruction. Ils sont suivis par ceux qui ont fait des études coraniques (26,7%), le niveau primaire (11,0%), le niveau secondaire (4,5%) et l'alphabétisation en langue locale (3,5%). Il est important de noter que seul 0,3% des exploitants principaux ont suivi des études supérieures. En outre, les femmes n'ayant aucun niveau d'instruction atteignent une proportion de 59,4%.

Tableau 2: Niveau d'instruction par sexe

Niveau d'instruction	Femme	Homme	Ensemble
Ecole Coranique	22,3%	57,0%	26,7%
Primaire	10,8%	12,3%	10,9%
Secondaire	3,6%	11,4%	4,6%
Supérieur	0,0%	2,6%	0,3%
Alphabétisation	3,9%	0,9%	3,6%
Aucun	59,4%	15,8%	53,9%
Total général	100%	100%	100%

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

L'étude s'est également intéressée à la formation professionnelle des exploitants relativement à l'activité de transformation d'arachide (tableau 3). Elle révèle que parmi les 902 exploitants enquêtés, seuls 95 ont suivi une formation dans le domaine, soit 10,5% de l'effectif. La répartition selon la région indique que 17,7% des exploitants de Diourbel, 14,9% de Kaolack, 5,2% de Fatick et 3,7% de Kaffrine ont suivi une formation professionnelle.

Tableau 3: Formation professionnelle

Région	Non	Oui
DIOURBEL	82,3%	17,7%
FATICK	94,8%	5,2%
KAFFRINE	96,3%	3,7%
KAOLACK	85,1%	14,9%
Total général	89,5%	10,5%

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

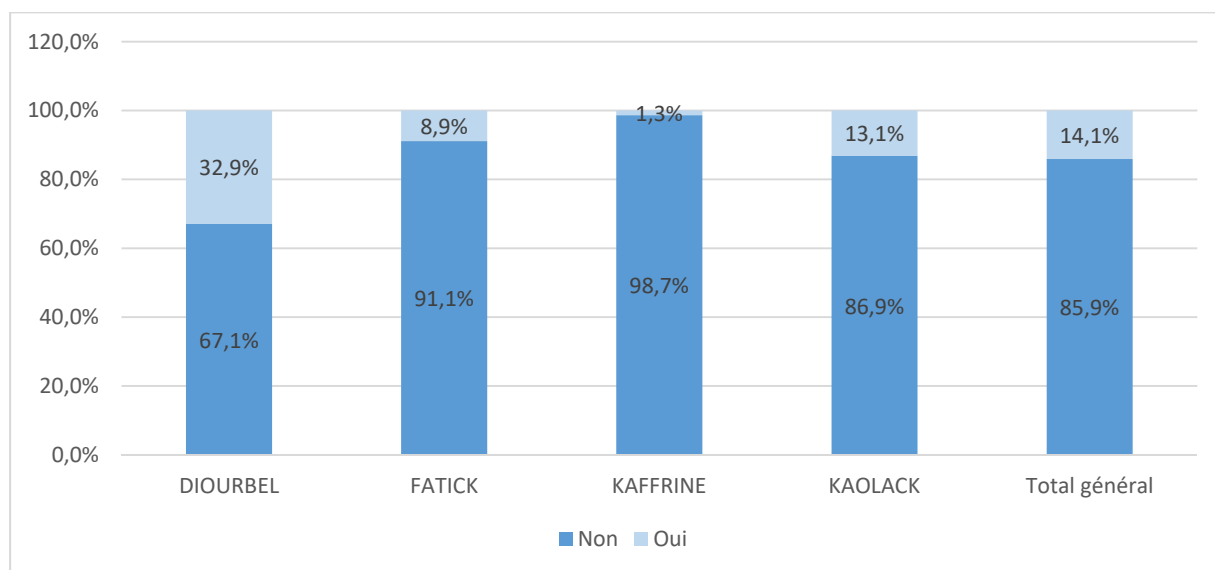
V. CARACTERISTIQUES ET ORGANISATION DE L'UNITE DE TRANSFORMATION

Cette partie décrit les caractéristiques et l'organisation des unités de transformation de l'arachide.

V.1. Statut juridique et affiliation à une organisation

Les résultats de l'étude montrent que 88,3% des unités de transformation sont des entreprises individuelles et 11,7% sont des GIE. L'étude s'est aussi intéressée à l'adhésion à une organisation de producteurs dans la région. Il en ressort que 14,1% des unités sont affiliées (figure 4).

Figure 4: Affiliation à une organisation



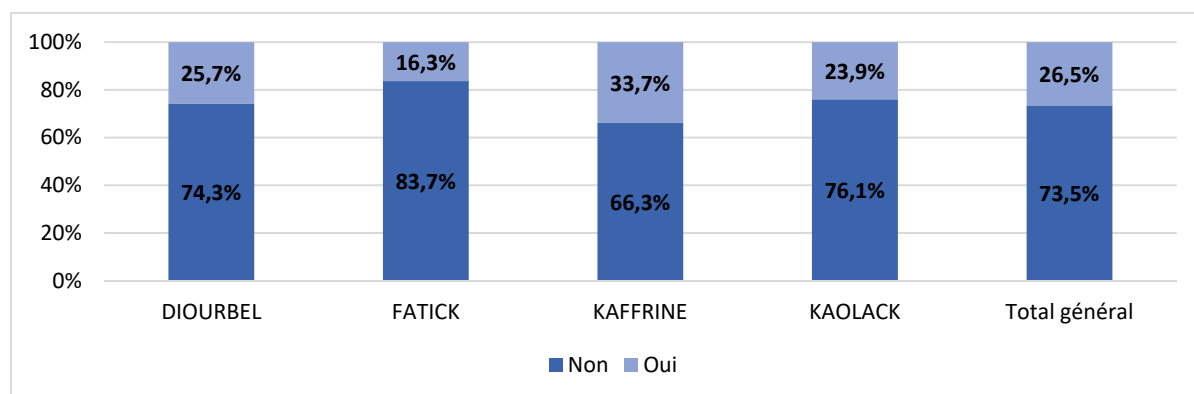
Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

V.2. Dispositifs d'aide ou de conseil

Les structures d'appui, d'encadrement et d'accompagnement jouent le rôle d'interface entre l'Etat et les entreprises. Ainsi, il est important que ces structures soient connues par les exploitants. Lors de l'enquête, des questions relatives à la connaissance des quatre dispositifs d'aide ou de conseil (ANCAR, Chambres de commerce, Chambres de métiers et ITA) ont été posées.

Il est constaté que peu d'unités connaissent les différents dispositifs. En effet, 73,5% des unités déclarent n'avoir connaissance d'aucun des dispositifs cités ci-dessus et 26,5% connaissent au moins un dispositif d'aide ou de conseil (figure 5).

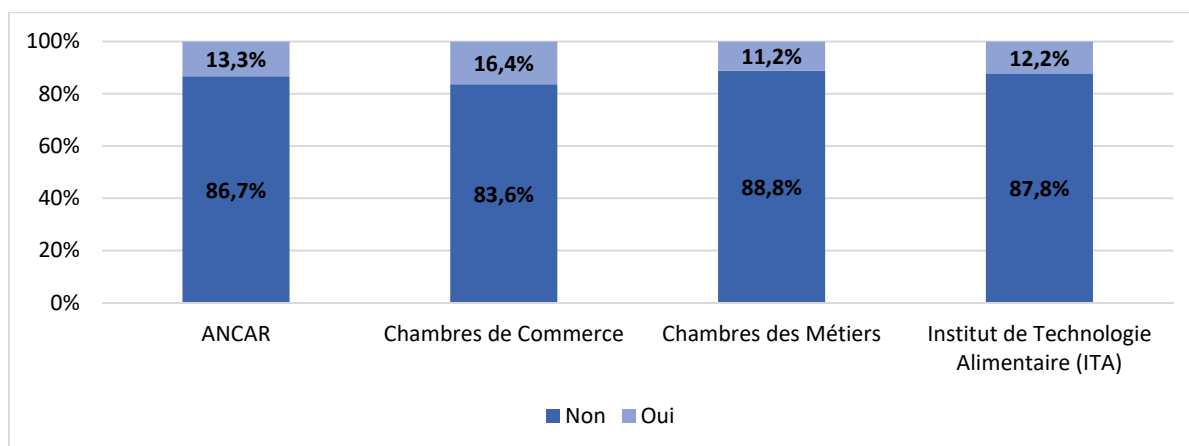
Figure 5: Dispositifs d'aide/conseil par région



Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

Les chambres de commerce et l'ANCAR sont les dispositifs d'aide ou de conseil les plus connus. En effet, 16,4% des unités déclarent connaître la chambre de commerce et 13,3% connaissent l'ANCAR. Par contre, la chambre des métiers est le dispositif le moins connu par les exploitants avec seulement 11,2%.

Figure 6: Connaissance des dispositifs d'aide/conseils



Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

L'analyse des résultats montre que 13,3% des exploitants ont sollicité le service d'au moins un de ces structures d'encadrement. Le dispositif d'aide ou de conseil le plus utilisé est l'ITA (9,1%), suivi de l'ANCAR (4,7%) et des chambres de commerce (3,1%).

Tableau 4: Sollicitation des dispositifs d'aide ou de conseil

Dispositif d'aide ou de conseil	Non	Oui
ANCAR	95,3%	4,7%
Chambre de Commerce	96,9%	3,1%
Chambre des Métiers	98,1%	1,9%
Institut de Technologie Alimentaire (ITA)	90,9%	9,1%
Autre	99,3%	0,7%

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

V.3. Formalisation de l'unité

Les unités sont considérées comme formelles si elles possèdent un NINEA et tiennent une comptabilité au sens du SYSCOHADA. Sur les 902 unités recensées, seules 18 remplissent les deux critères, soit 2,0%. La quasi-totalité de ces unités se trouvent à Kaolack.

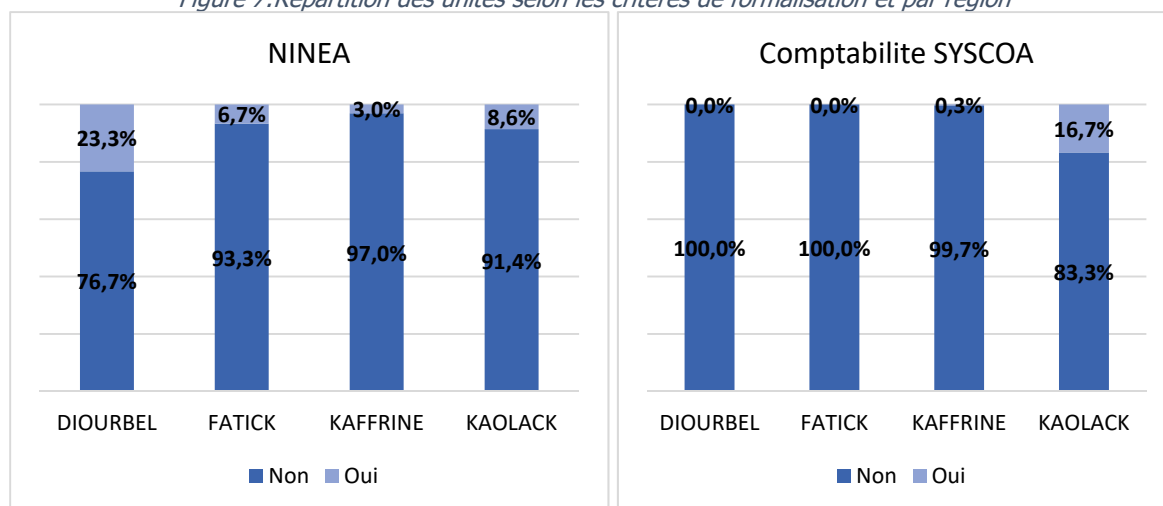
Tableau 5: Répartition des unités selon les critères de formalisation

Critères	Non	Oui
NINEA	89,5%	10,5%
Comptabilité au sens du SYSCOHADA	95,8%	4,2%

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

Selon la région, il est observé que Diourbel est celle où l'on retrouve le plus d'unités détentrices d'un NINEA. Concernant la tenue d'une comptabilité au sens du SYSCOHADA, le constat est que, majoritairement, les unités n'en tiennent pas. En effet, il n'existe pas d'unité tenant une comptabilité SYSCOA à Diourbel et à Fatick ; et une seule unité a déclaré en tenir à Kaffrine. Cependant, 16,7% des unités établies à Kaolack tiennent une comptabilité au sens SYSCOA.

Figure 7: Répartition des unités selon les critères de formalisation et par région

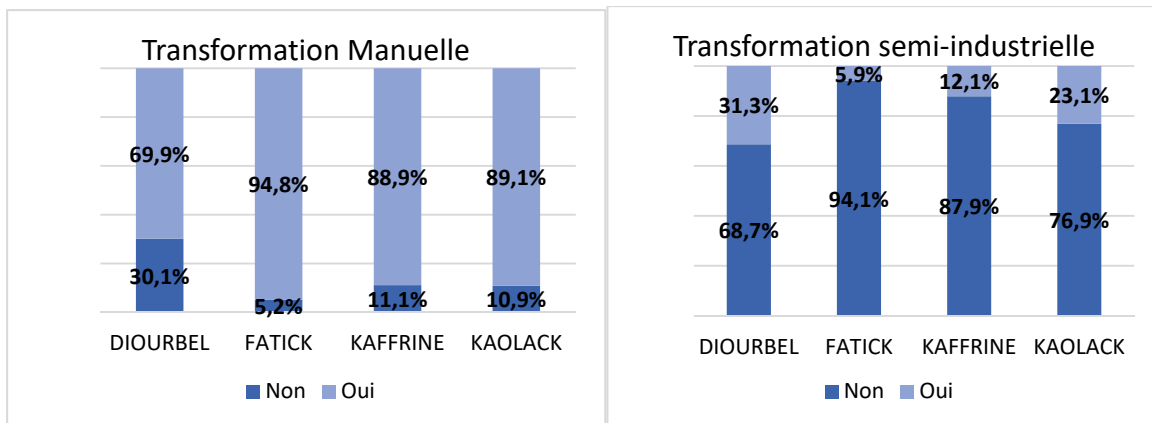


Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

V.4. Méthodes de transformation et produits transformés

Dans le cadre de cette étude, deux types de transformation de l'arachide se distinguent : la transformation manuelle et la transformation semi-industrielle. Globalement, les unités faisant la transformation manuelle dominant (80,8%) en termes d'effectifs, celles faisant la transformation semi-industrielle (19,2%). La région de Diourbel regroupe près de la moitié des transformateurs semi-industriels (45,1%).

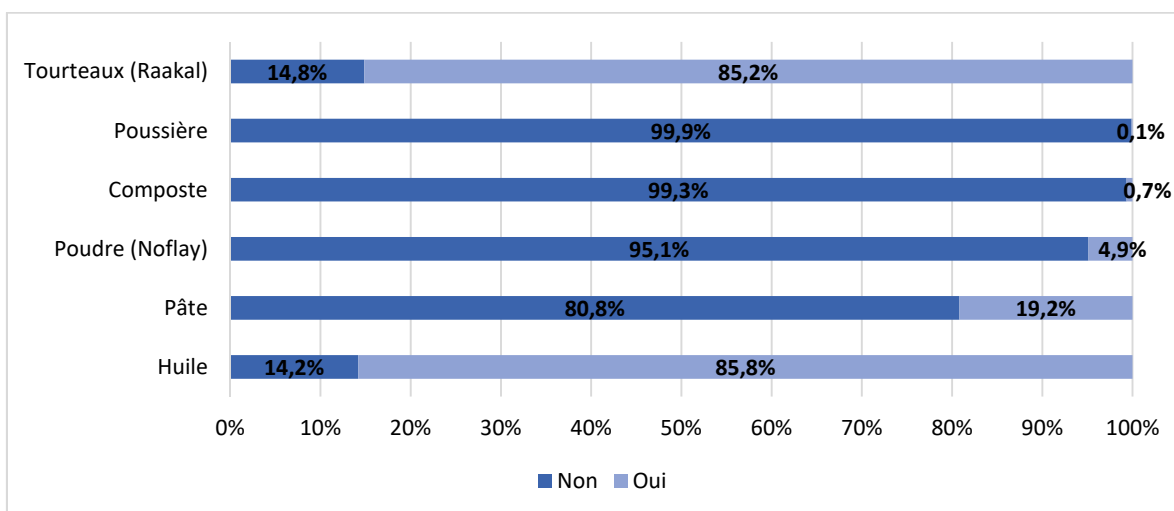
Figure 8: Méthodes de transformation



Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

La transformation de l'arachide donne les produits suivants : huile brute, pâte, tourteau, poudre, composte et « poussière pour bétail ». Aucune des unités visitées ne fabrique concomitamment l'ensemble de ces produits. Les résultats montrent que 85,8% des unités transforment l'arachide en huile brute (produisant par conséquent le tourteau). En outre, 19,2% font de la pâte d'arachide et 4,9% de la poudre d'arachide (Noflaye). Le composte et la « poussière pour bétail » d'arachide sont faiblement fabriqués (0,7% et 0,1% des unités, respectivement).

Figure 9: Les produits transformés



Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

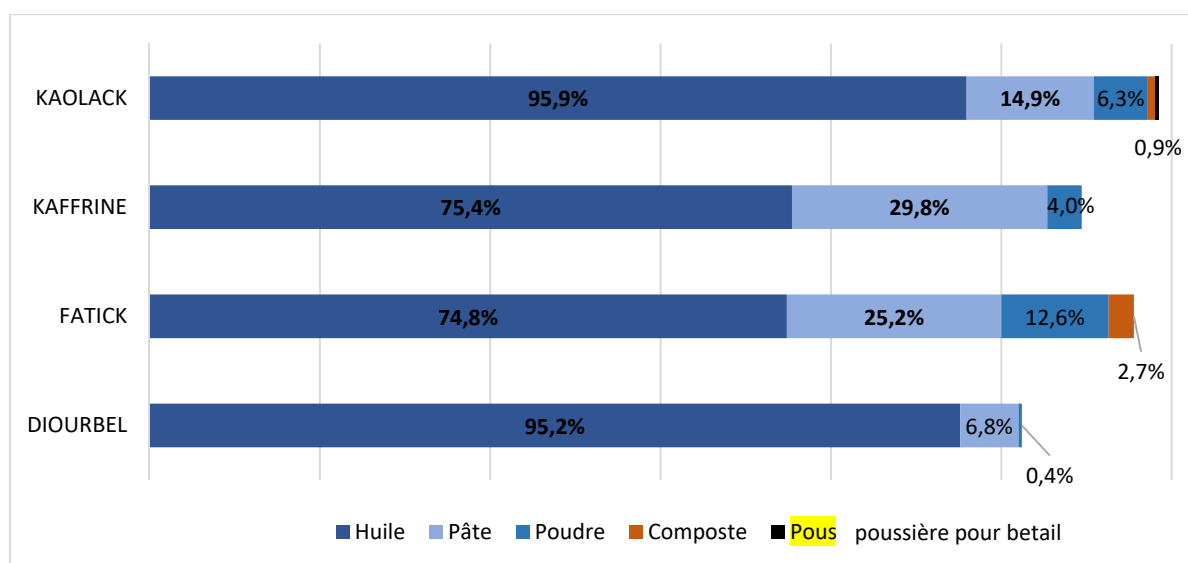
Il est noté que dans toutes les régions, l'huile est le principal produit issu de la transformation de l'arachide. A Diourbel et à Kaolack, plus de 95% des unités font cette transformation. De même, à Fatick et Kaffrine, plus de 74% des unités transforment l'arachide en huile.

Les autres produits sont faiblement représentés. A Diourbel, seules 6,8% des unités transforment l'arachide en pâte.

A l'opposé, 30,0% des unités à Kaffrine et 25,2% à Fatick produisent de la pâte d'arachide. Cette proportion est de 15,0% dans la région de Kaolack. La poudre d'arachide est produite par 12,6% des unités à Fatick, 6,3% à Kaolack, 4,0% à Kaffrine. Elle n'est produite à Diourbel que par 0,4% des unités.

Les unités faisant le composte ne se présentent que dans les régions de Fatick (3,0%) et Kaolack (0,9%) La seule unités productrice de « Poussière pour bétail » à partir de l'arachide se trouve dans la région de Kaolack.

Figure 10: Type de produits transformés selon la région



Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

En définitif, Kaolack est la région la plus diversifiée en termes de produits transformés. Tous les dérivés de l'arachide y sont produits.

VI. POIDS ECONOMIQUE DE LA TRANSFORMATION DE L'ARACHIDE

Cette partie traitera de la production des unités, des consommations intermédiaires utilisées par ces unités ainsi que de la richesse qu'elles créent.

VI.1. Production

La production est définie, selon le Système de Comptabilité nationale (SCN 2008), comme étant toute activité socialement organisée destinée à créer des biens et services habituellement échangés sur le marché et obtenue à l'aide des facteurs de production. C'est une activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle (agent économique) qui combine des ressources en main-d'œuvre, capital et biens et services pour fabriquer des biens ou fournir des services.

Dans le cadre de cette étude, des questions relatives aux productions en quantité et en valeur ont été posées. Ces productions sont détaillées par type de produit. Il ressort des données collectées que la production globale des unités interviewées dans le bassin arachidier est estimée à 22,2 milliards FCFA, après la campagne 2017-2018. Le tableau ci-dessous donne les niveaux de production par produit et par région.

Tableau 6: Niveau de production des différents produits (Millions FCFA)

Production (FCFA)	Huile brute	Tourteau	Pâte	Poudre	Composte	Poussière pour bétail
DIOURBEL	14 680,4	5 585,5	54	1,2	0	0
FATICK	109,7	23,1	40,1	9,6	2,5	0
KAFFRINE	379,5	139,2	114,5	10,7	0	0
KAOLACK	780,0	188,3	69,2	10,2	0	8,6
Total général	15 949,6	5 936,1	277,7	31,7	2,5	8,6

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

La production d'huile brute est la plus importante avec 15,9 milliards FCFA. Elle est suivie par celle de tourteau (5,9 milliards FCFA) et de pâte d'arachide (0,3 milliards FCFA).

L'analyse spatiale de la production de produits dérivés de l'arachide révèle que la région de Diourbel enregistre 92% de la production au niveau du bassin arachidier. Elle est suivie de Kaolack (4,8%), de Kaffrine (2,9%) et de Fatick (0,8%).

Ce résultat s'explique par le fait que la quasi-totalité des unités semi-industrielles sont dans la région de Diourbel, surtout dans le département de Mbacké. Les autres régions ont plutôt des unités manuelles à faible productivité.

VI.2. Répartition de la production

Le tableau suivant montre que la principale destination de la production est la vente. En effet, pour tous les quatre (04) principaux produits dérivés de l'arachide, plus de 92% de la production est destinée à la vente.

L'autoconsommation et les dons viennent en deuxième position et sont de 6,0% pour l'huile brute, 4,0% pour le tourteau, 3,4% pour la pâte et 2,4% pour la poudre.

Les autres utilisations telles que les exportations et les stocks sont moindres. Elles sont légèrement plus élevées avec la poudre avec 1,6% pour les exportations et 3,6% pour les stocks.

Tableau 7: Emplois de la production

%	Autoconsommation et don	Vendu	Exportations	Stock
Huile	6,0	92,5	0,2	1,3
Pâte	3,4	94,7	0,6	1,3
Poudre	2,4	92,5	1,6	3,6
Tourteau	4,0	95,6	0,2	0,2

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

VI.3. Proportion sous-traitée

Les unités enquêtées confient parfois une partie de leur production à des sous-traitants. La proportion de sous-traitance varie selon la région et le type de produit. A Diourbel et Kafrine, seuls l'huile (respectivement 14,3% et 19,8%) et le tourteau (respectivement 2,0% et 14,0%) sont sous-traités.

Dans les deux autres régions, la pâte et la poudre sont sous-traitées en plus de l'huile et du tourteau. Les productions de pâte et de poudre sous-traitées sont plus importantes dans la région de Kaolack avec, respectivement, 19,5% et 14,5%.

Tableau 8: Proportion sous-traitée

Proportion (%)	Huile brute	Tourteau	Pâte	Poutre	Composte	Poussière pour bétail
DIOURBEL	14,3	2	0	0	0	0
FATICK	13,2	12,7	3,6	3	0	0
KAFFRINE	19,8	14	0	0	0	0
KAOLACK	19,9	10	19,5	14,5	0	0
Ensemble	19,5	10,3	15,8	10,6	0	0

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

VI.4. Consommation intermédiaire

La transformation de l'arachide nécessite l'utilisation de biens et de services non durables appelés consommations intermédiaires (CI). Le montant global des CI est estimé à 12,7 milliards FCFA. Le principal intrant est l'arachide dont la demande est chiffrée à 11,1 milliards FCFA, soit 87,4% de la demande globale des unités enquêtées. Les consommations d'électricité et de bois suivent ensuite avec, respectivement, 3,6% et 2,6%. Les bidons qui sont le principal emballage représentent 2,4% des CI. Ils sont suivis par les services de transport (1,8%), les seaux (0,4%) et les services de meunerie (0,3%).

Tableau 9: Consommations intermédiaires par produit (en millions de FCFA)

produit	Montant	Pourcentage
Arachide	11 118,50	87,8%
Attapulгите	3,4	0,0%
Sel	1,1	0,0%
Bois	329,4	2,6%
Electricité	452,5	3,6%
Gaz et autres produits pétroliers	2,1	0,0%
Service de gardiennage	25,1	0,2%
Service de transport	231,8	1,8%
Frais de location de bâtiments	6,2	0,0%
Frais de location de matériels	14,5	0,1%
Seau	45,5	0,4%
Service de meunerie	40	0,3%
Bidon	302,5	2,4%
Blouse	5,3	0,0%
Masque	1,9	0,0%
Etiquettes et autres frais d'impression	3,4	0,0%
Autres emballages	2,7	0,0%
Autres	74	0,6%
TOTAL	12 659,90	100,0%

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

VII VALEUR AJOUTEE ET CHIFFRE D'AFFAIRES

VII.1. Valeur ajoutée des exploitants

La valeur ajoutée générée par les exploitants principaux, mesurée en faisant la différence entre la production et la consommation intermédiaire (CI), est estimée 9,5 milliards FCA. Toutefois, à l'instar de la production, elle est inégalement répartie par région. En effet, la région de Diourbel génère la plus grande partie avec 8,82 milliards de FCFA, soit 92,5%. La région de Fatick, avec 0,6% de la valeur ajoutée, vient en dernière position.

Tableau 10: Valeur ajoutée des unités transformatrices par région

Région	Valeur Ajoutée (Millions de FCFA)
DIOURBEL	8 824,4
FATICK	61,0
KAFFRINE	248,5
KAOLACK	406,0
Total général	9 539,9

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

VII.2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires global des unités de productions enquêtées s'élève à 18,4 milliards FCFA. Une prédominance de la région de Diourbel est relevée avec 17,1 milliards FCFA, soit 93,1% du chiffre d'affaires global. Ce résultat s'explique par l'importance de la production des nités semi-industrielles implantés surtout dans le département de Mbacké.

Tableau 11: Chiffre d'affaires par région

Régions	chiffre d'affaire (Millions de FCFA)
DIOURBEL	17 141, 1
FATICK	110, 0
KAFFRINE	564, 1
KAOLACK	583, 4
Total général	18 406, 6

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

VIII. IMMOBILISATION ET MAIN D'ŒUVRE

VIII.1. Immobilisations

Les immobilisations sont des actifs qui sont utilisés de façon répétée ou continue dans des processus de production pendant plus d'un an. Dans cette étude, la valeur totale des immobilisations est estimée à près de 1,1 milliards FCFA. Plus de la moitié des investissements des unités enquêtées est constituée des dépenses pour l'acquisition de presse à huile (55,6% de la valeur globale). L'acquisition d'un local vient en deuxième position avec 19,4% pour les terrains , 12,4% pour les bâtiments et 3,7% pour les entrepôts de stockage. Les petits matériels constituent le reste des investissements.

Tableau 12: Valeur des investissements par type d'immobilisation

	Valeur (en millions FCFA)	Pourcentage
Terrain	205,9	19,4%
Bâtiment	131,3	12,4%
Entrepôt de stockage	39,1	3,7%
Presse manuelle	40,5	3,8%
Presse électrique	549,1	51,8%
Chaudière	17,6	1,7%
Pompe à Huile	38,6	3,6%
Table de traitement	6,6	0,6%
Grillage	1,1	0,1%
Moulin	18,9	1,8%
Autres	10,8	1,0%
Total	1 059,5	100,0%

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

VIII.2. Main d'œuvre

VIII.2.1. Effectif de la main d'œuvre

Au sens de la comptabilité nationale, l'emploi dans un secteur représente l'ensemble des personnes exerçant une activité concourant à dans la production. Les données de l'enquête ont montré que l'effectif total de la main d'œuvre employée dans l'activité de transformation non industrielle de l'arachide s'élève à 4 172 individus en meilleure saison, 3 657 en moyenne saison et 1 984 en basse saison.

L'effectif des patrons s'élève à 1049 en meilleure saison. La région de Kaolack en enregistre le plus grand de nombre (626), suivi des régions de Diourbel (178), de Kaffrine (148) et de Fatick (97). Cependant, cet effectif baisse de 2% en moyenne de saison et de 56% en basse saison, en raison de la suspension d'activités de certaines unités de production.

Les unités ont employé au cours de la campagne agricole 2017-2018, 392 salariés permanents. Concernant les saisonniers, leur effectif diminue de 74% entre la meilleure et la basse saison. En effet, ils passent de 1 446 en meilleure saison à 1 113 en moyenne saison pour s'établir à 376 en basse saison.

Quant aux associés, 700 ont été dénombrés durant la meilleure saison. Cet effectif recule de 8,3% en moyenne saison et de 42,7% en basse saison. De même, le nombre d'apprentis augmente en meilleure saison (94 contre 12 en basse saison).

Tableau 13: Effectif de la main d'œuvre

Catégorie socio professionnelle	Meilleure saison					Moyenne saison					Basse saison				
	DIOURBEL	FATICK	KAFFRINE	KAOLACK	TOTAL	DIOURBEL	FATICK	KAFFRINE	KAOLACK	TOTAL	DIOURBEL	FATICK	KAFFRINE	KAOLACK	TOTAL
Patrons	178	97	148	626	1049	149	102	152	623	1026	104	87	60	204	455
Permanents	96	31	0	265	392	96	31	0	265	392	96	31	0	265	392
Saisonniers	771	26	0	649	1446	509	7	8	589	1113	191	4	0	181	376
Associés	199	303	42	156	700	143	306	42	151	642	5	306	42	48	401
Apprentis	2	2	86	4	94	0	2	8	4	14	0	0	1	11	12
Aides familiales	25	200	134	132	491	16	176	131	118	441	6	166	74	102	348
Total	1271	659	410	1832	4172	942	624	341	1750	3657	402	594	177	811	1984

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

VIII.2.2. Rémunération des salariés

A la fin de la campagne 2017-2018, les 902 unités de transformation non industrielle d'arachide ont dépensé plus de 195,5 millions de FCFA pour la rémunération de leurs salariés permanents.

Le revenu total des saisonniers, durant les trois saisons, s'élève à 682,1 millions de FCFA. La région de Diourbel est celle qui dépense le plus en charges de personnel. Ce qui peut s'expliquer par l'effectif important des saisonniers. En meilleure saison, les salaires versés sont

estimés à 357,9 millions de FCFA. Durant la moyenne saison, ils s'élèvent à 244,7 millions de FCFA et enfin en basse saison, ils s'établissent à 79,5 millions de FCFA.

Tableau 14: Rémunération salariale des employés (en millions de FCFA)

Salaire total des permanents	DIOURBEL	FATICK	KAFFRINE	KAOLACK	Total
	89	4,3	4,1	98,1	195,5
Salaire total des saisonniers	Meilleure saison				
	235,1	5,2	26,6	91,1	358
	Moyenne saison				
	136,3	1,2	16,3	90,9	244,7
	Basse saison				
	44,8	1,2		33,5	79,5
Total	505,2	11,9	47	313,6	

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

VIII.3. Formation du personnel

La formation du personnel est un enjeu fondamental dans le développement d'une entreprise. Un personnel bien formé permet d'améliorer la qualité du produit. Cependant, 26,8% des unités enquêtées déclarent ne pas assurer la formation du personnel. Cette proportion est plus élevée dans les régions de Fatick et de Kaffrine où elle s'élève, respectivement, à 51,9% et 43,8%. Par contre, elle est faible dans les régions de Diourbel (8,9%) et de Kaolack (8,6%). Toutefois, la forme d'apprentissage la plus répandue est la formation sur le tas. En d'autres termes, le personnel acquiert les compétences techniques par la pratique. A Diourbel et à Kaolack, la proportion d'unités utilisant cette forme d'apprentissage s'élève, respectivement, à 11,3% et 5,9%.

IX. FINANCEMENTS

Cette partie abordera les sources de financements des actifs immobilisés, d'une part, et des dépenses courantes, d'autre part.

IX.1. Sources de financement des actifs immobilisés hors fonds propres

Les sources de financement hors fonds propres sont multiples. Toutefois, les plus connues sont les prêts bancaires, les micro-crédits, les prêts familiaux, les prêts auprès des autres structures d'encadrement et les dons.

Les résultats de l'enquête ont révélé que la quasi-totalité des exploitants ont déclaré n'avoir pas reçu de financement hors fonds propres. Le tableau, ci-après, donne les statistiques par région.

Tableau 15: Disponibilité de sources de financement hors fonds propres des actifs immobilisés

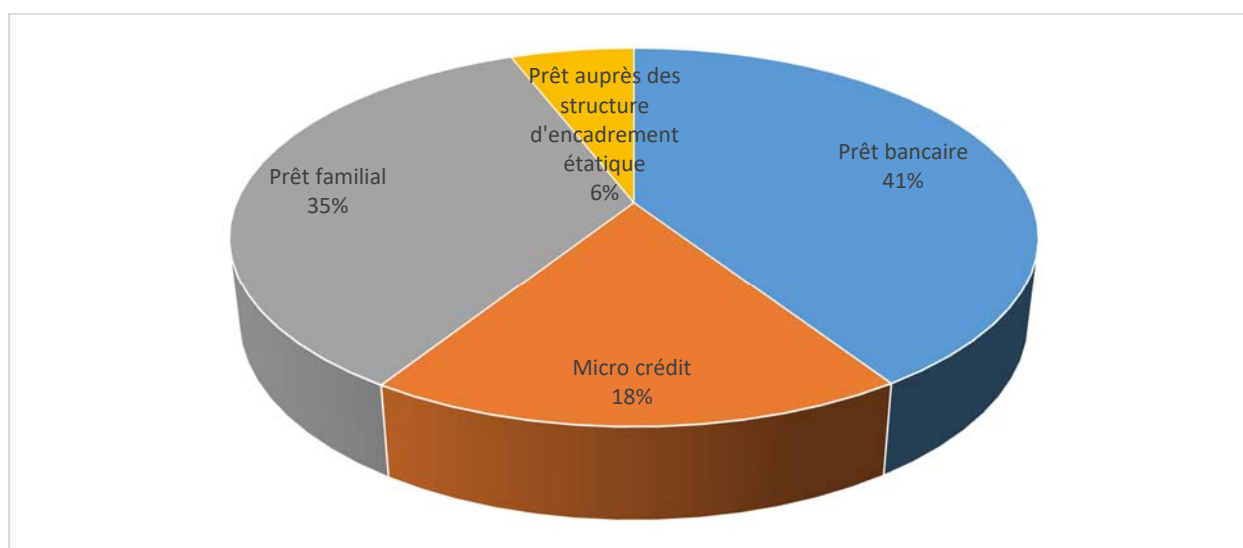
	Non	Oui
DIOURBEL	99,6%	0,4%
FATICK	98,5%	1,5%
KAFFRINE	98,0%	2,0%
KAOLACK	95,5%	4,5%
Ensemble	97,9%	2,1%

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

L'analyse du tableau 15 montre que le financement des actifs immobilisés est principalement effectué sur fonds propres (97,9%). Cette proportion est plus élevée dans les régions de Diourbel, Fatick et Kaffrine. Néanmoins, 4,5% des exploitants enquêtés à Kaolack déclarent avoir bénéficié d'un financement hors fonds propres.

En ce qui concerne les différentes sources de financement hors fonds propres, le graphique 11 ci-dessous fournit leurs proportions.

Figure 11: Sources de financement des actifs immobilisés hors fonds propres



Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

Pour les exploitants ayant bénéficié de financement, les banques et les institutions de microfinance constituent les principales sources de crédit. En effet, les prêts bancaires et les micro crédits représentent, respectivement, 41% et 18% des sources de financement des actifs immobilisés. Le prêt familial n'est pas aussi négligeable car il constitue, à lui seul, 35%.

Toutefois, les prêts auprès des structures d'encadrement étatiques et les dons des ONG sont très faibles.

IX.2. Sources de financement des dépenses courantes

Les sources de financement les plus connues sont les prêts bancaires, les micro-crédits, les prêts familiaux, les prêts auprès des autres structures d'encadrement et les dons. Les résultats de l'enquête montrent que les exploitants ne font presque pas recours à ces sources pour financer leurs dépenses courantes. Le tableau 16, ci-dessous, donne les statistiques sur la disponibilité des sources de financement hors fonds propres par région.

Tableau 16: Disponibilité de sources de financement des dépenses courantes

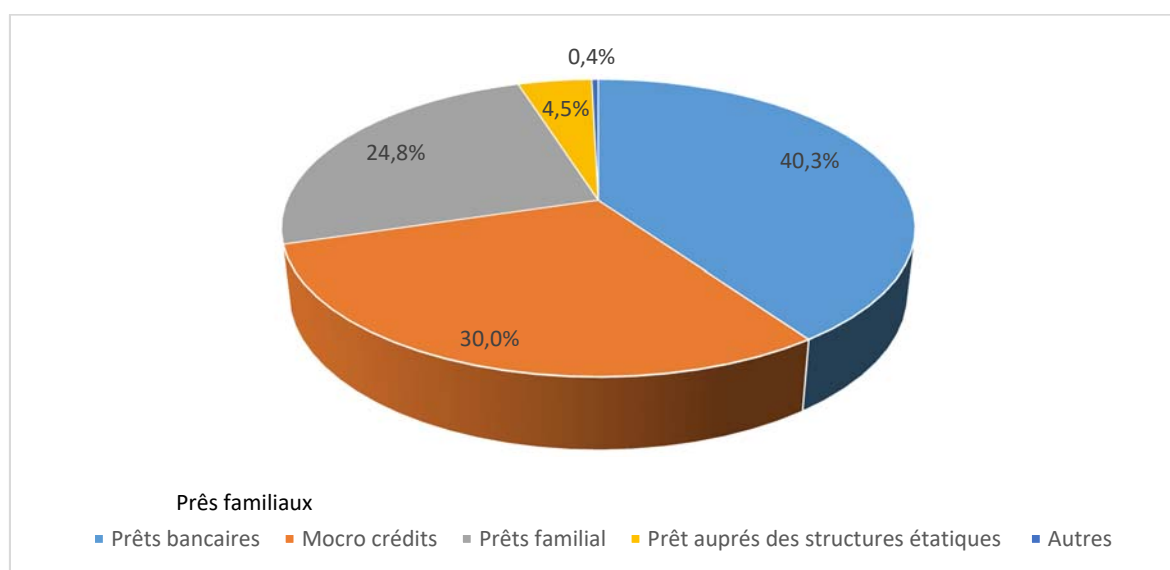
	Non	Oui
DIOURBEL	98,8%	1,2%
FATICK	77,8%	22,2%
KAFFRINE	93,9%	6,1%
KAOLACK	99,5%	0,5%
Ensemble	94,2%	5,8%

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

Ce tableau montre que les financements des dépenses courantes sont essentiellement faits sur fonds propres. Cette proportion est plus élevée dans les régions de Kaolack, Diourbel et Kaffrine. Néanmoins, 22,2% des exploitations enquêtées à Fatick déclarent avoir bénéficié d'un financement hors fonds propres.

La part des différentes sources de financement des dépenses courantes hors fonds propres se présente, comme indique la figure 12 ci-après.

Figure 12: Sources de financement des dépenses courantes hors fonds propres



Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

Parmi les exploitants qui disposent d'un financement hors fonds propres (40,3), leurs dépenses courantes sont essentiellement financées à travers les prêts bancaires et les micro-crédits (30,0%). Le prêt familial est aussi important avec 24,8%.

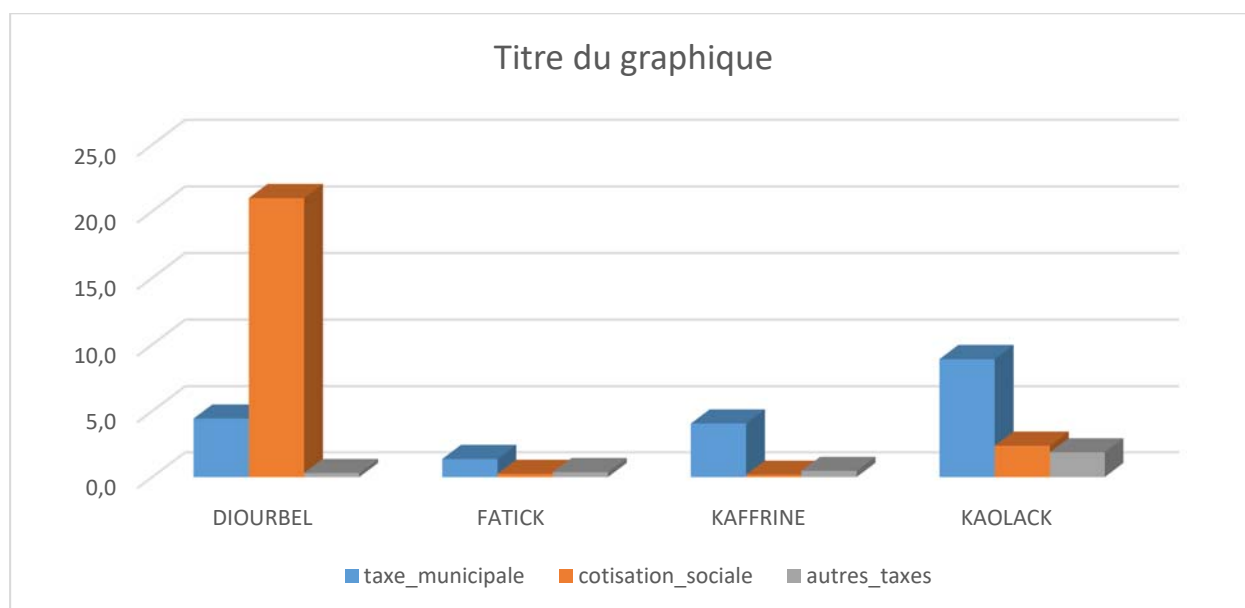
Toutefois, les prêts auprès des structures d'encadrement étatiques et les dons des ONG sont négligeables.

X. IMPOTS ET COTISATIONS SOCIALES

Le montant total des taxes municipales s'éleve à 18,8 millions de FCFA. La région de Kaolack occupe la première place avec 8,9 millions de FCFA. Elle est suivie par celles de Diourbel (4,4 millions de FCFA), Kaffrine (4 millions de FCFA) et Fatick (1,4 millions de FCFA).

Quant aux cotisations sociales, elles sont estimées à 23,8 millions de FCFA et Diourbel occupe une place importante avec 88% du montant. Elle est suivie par la région de Kaolack. En ce qui concerne les autres impôts, ils sont moins importants avec seulement 3,0 millions de FCFA et le montant le plus élevé est obtenu dans la région de Kaolack.

Figure 13: Taxes par région (en millions FCFA)



Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

XII. SANTE PUBLIQUE

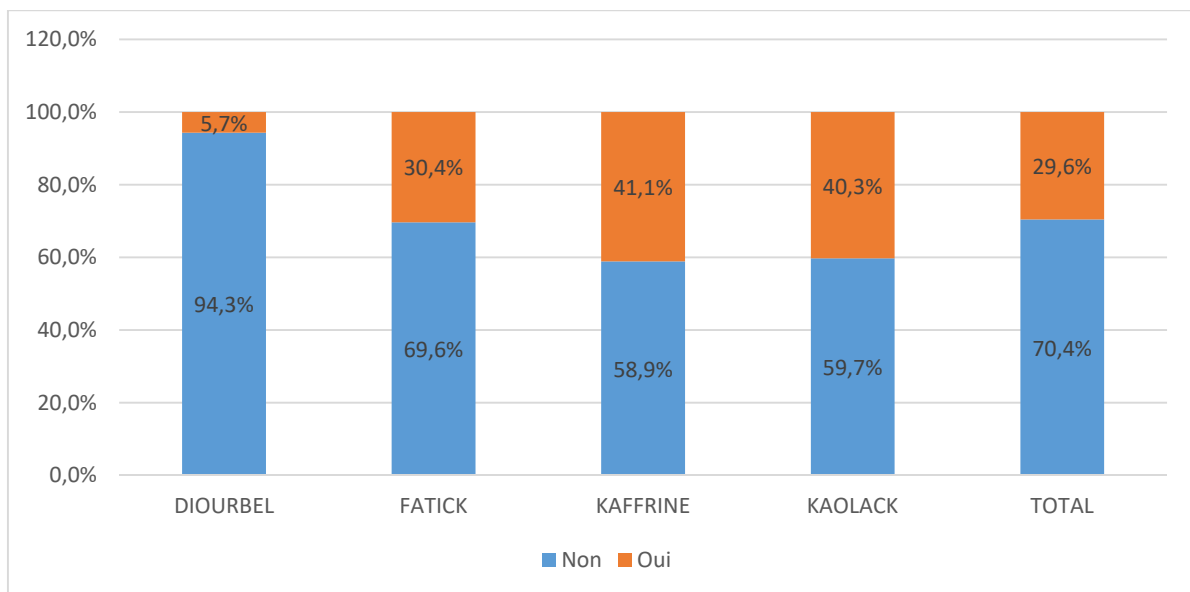
XII.1. Sensibilisation et moyens de lutte contre l'aflatoxine

L'aflatoxine constitue l'une des problématiques de santé publique pour l'activité étudiée. Elle est le facteur déclencheur de beaucoup de maladies. C'est la raison pour laquelle le bassin arachidier est surnommé « le foyer du cancer ». Le taux des exploitants n'utilisant aucune

méthode de lutte contre l'aflatoxine reste élevée dans la zone étudiée en particulier dans la région de Diourbel (94,3%).

Toutefois, des sensibilisations et des formations sur les méthodes de lutte contre ce fléau se font dans cette zone afin de prévenir la population de ses dangers. La lutte contre l'aflatoxine est plus accentuée dans les régions de Kaffrine et Kaolack avec, respectivement, 41,1% et 40,3% d'exploitants concernés.

Figure 14: Proportion d'unités luttant contre l'aflatoxine

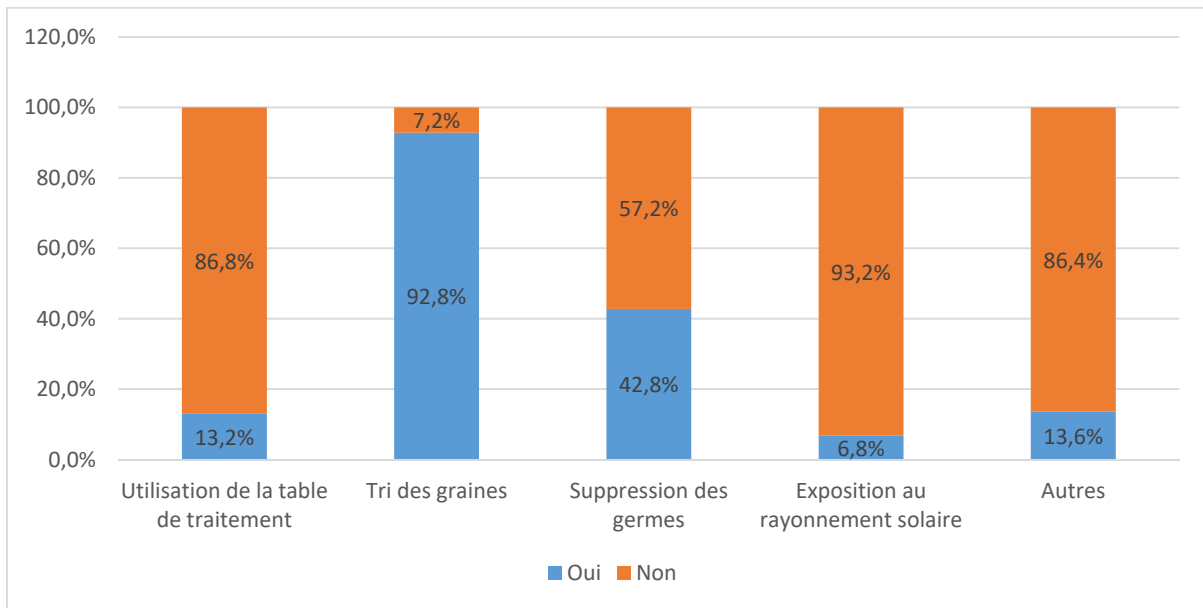


Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

Les méthodes les plus utilisées pour lutter contre l'aflatoxine sont « le tri des graines » et « la suppression des germes ». Elles sont utilisées, respectivement, à 92,8% et 42,8% par les exploitants qui ont déclaré lutter contre l'aflatoxine.

La table de traitement, considérée comme la méthode la plus appropriée pour lutter contre l'aflatoxine, n'est utilisée que par 13,2% des exploitants. L'exposition au rayonnement solaire ne concerne que 6,8% des exploitants.

Figure 15: Formes de lutte contre l'aflatoxine pour les unités concernées

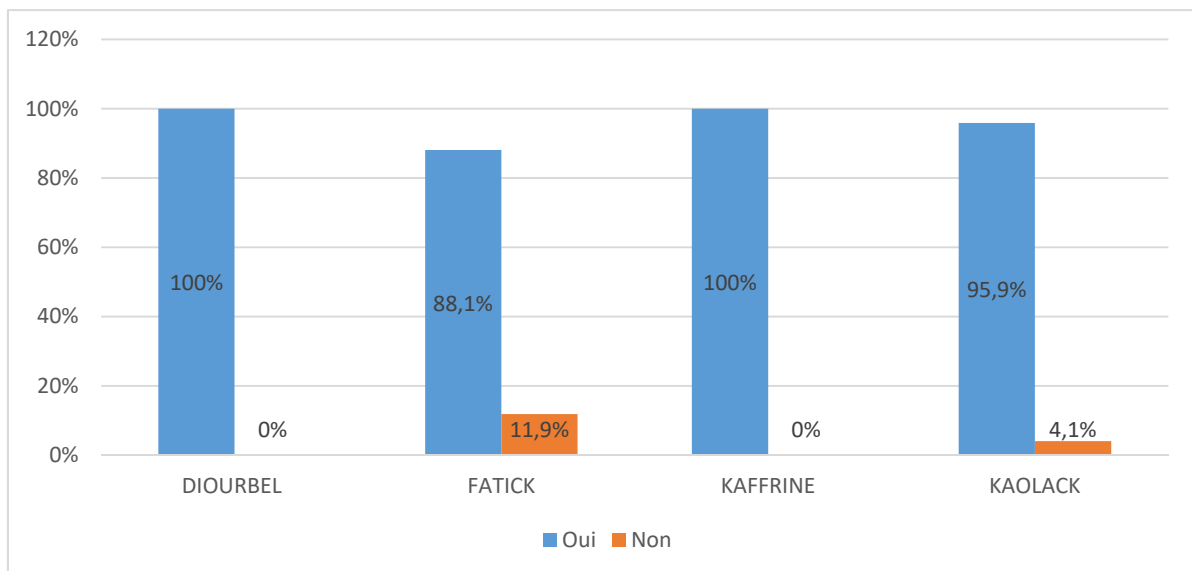


Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

XII.3. Protection sociale

La grande partie du personnel des unités étudiées ne bénéficie pas de couverture maladie. Ce phénomène est davantage constaté dans les régions de Kaffrine et de Diourbel où tous les répondants ont déclaré que leur personnel n'en bénéficie pas.

Figure 16: Couverture maladie du personnel des unités productrices

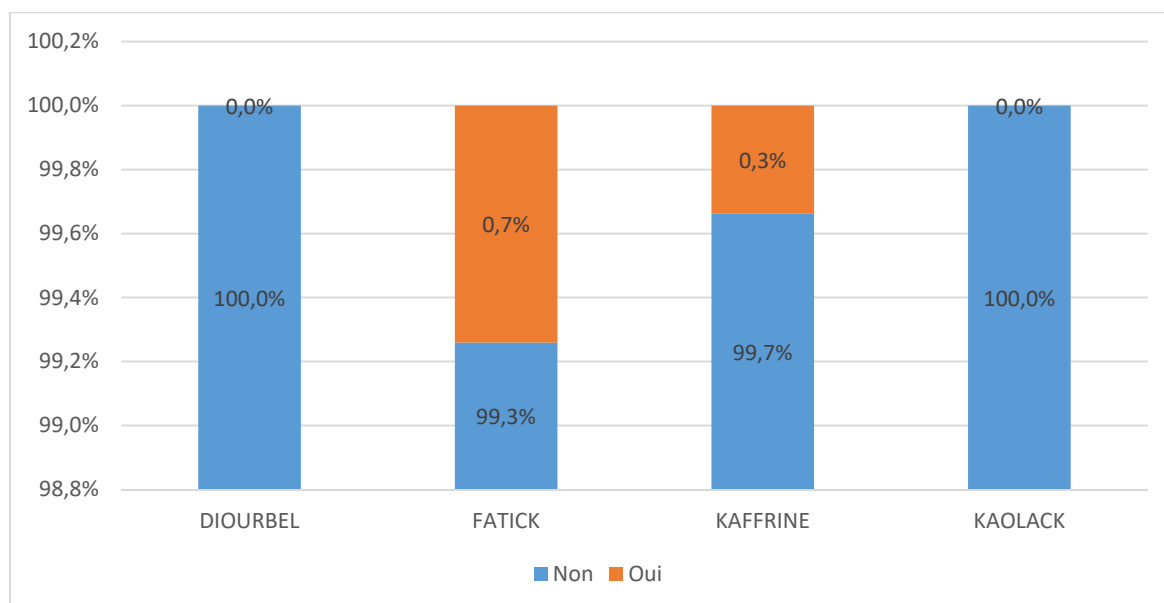


Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

Les exploitants bénéficiant d'une pension de retraite sont peu nombreux dans cette zone, en raison du caractère quasi informel des activités. A Kaolack et Diourbel, aucune unité ne déclare que leur personnel en bénéficie.

En outre, même si la pension de retraite existe dans les régions de Fatick (0,7%) et de Kaffrine (0,3%), le taux reste faible.

Figure 17: Pension de retraite



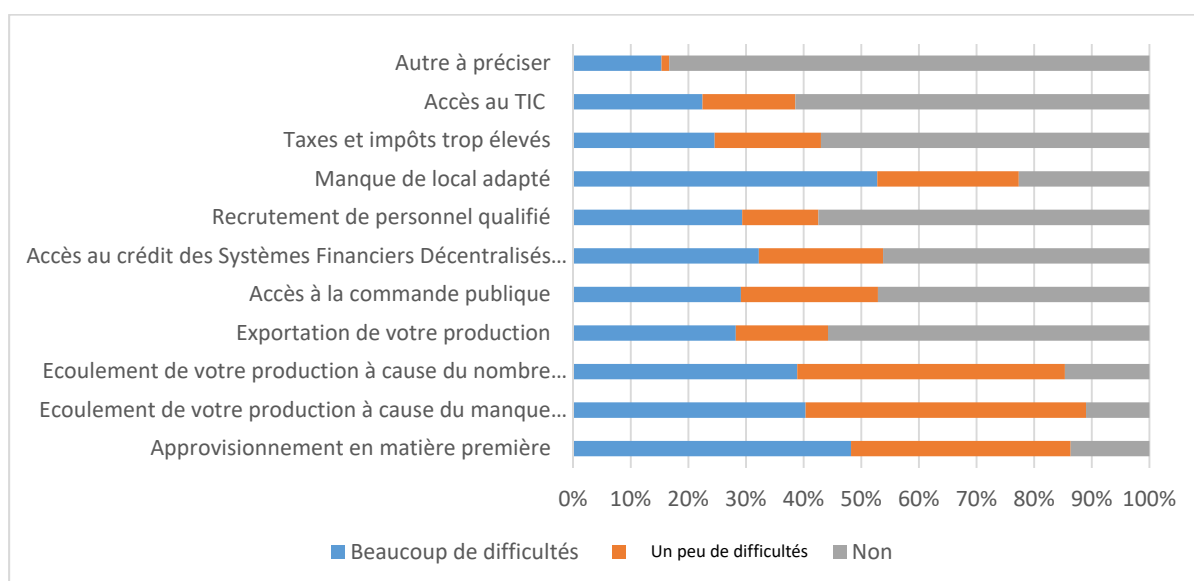
Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

XIII. DIFFICULTES RENCONTREES

Les principales difficultés rencontrées par les exploitants portent sur le manque de local adapté (52,8%), l’approvisionnement en matières premières (48,2%), l’écoulement de la production à cause du manque de clientèle (40,3%) et l’accès au crédit des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) (32,2%).

Certains exploitants déclarent rencontrer des difficultés de moindres ampleurs avec l’écoulement de la production (48,7%), l’approvisionnement en matières premières (38,1%) et l’accès à la commande publique (23,8%). Toutefois, aucune difficulté n’est relevée pour les taxes et les impôts, l’exportation de leurs productions, l’accès au TIC et le recrutement de personnel qualifié.

Figure 18: Difficultés rencontrées

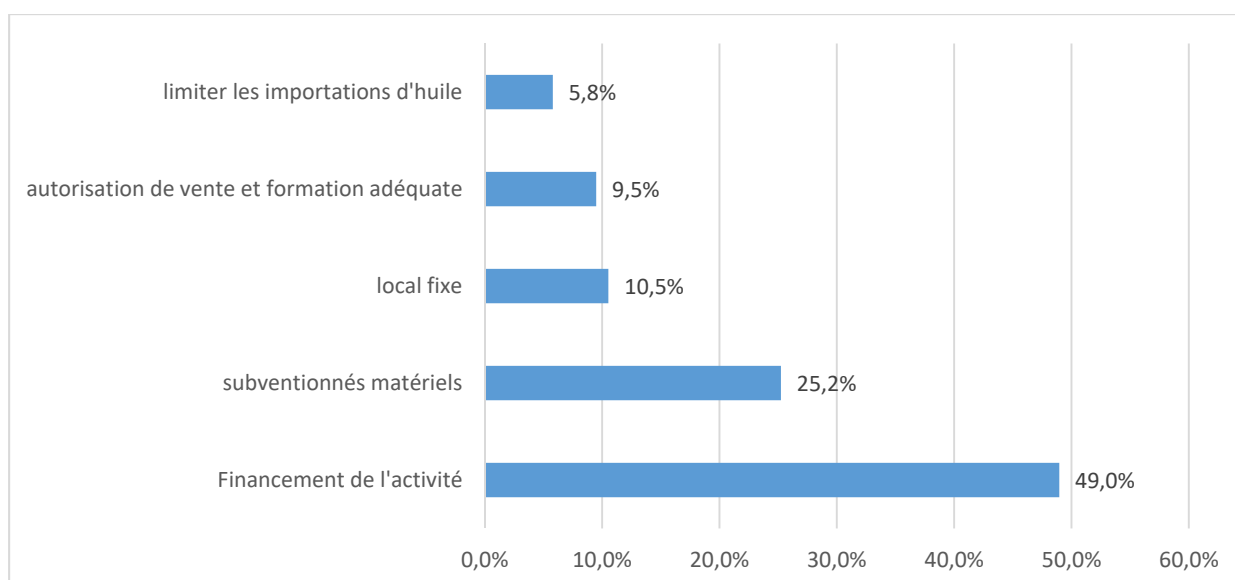


Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

XIV. SOLUTIONS PROPOSEES

Les solutions proposées pour pallier aux difficultés sont multiples et varient selon les exploitants. Cependant, cinq solutions principales reviennent avec acuité. La première est l'accès, de manière pérenne et facile, aux financements des services financiers décentralisés (49,0%). La deuxième est l'obtention de matériels adéquats et subventionnés par l'Etat (25,2%). La troisième est l'obtention d'un local fixe (10,2%). La quatrième est l'autorisation de la vente d'huile brute et l'accès à une bonne formation sur l'activité de trituration (9,5%). La dernière solution est de limiter les importations d'huile au Sénégal (5,9%).

Figure 19: Les cinq (5) solutions importantes



Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

XV. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS

XV.1. Principaux enseignements

Les principaux enseignements tirés de l'étude se résument comme suit :

- ✓ la transformation de l'arachide est une activité qui a impact significatif sur les revenus des exploitants dans le bassin arachidier ;
- ✓ la production d'huile brute artisanale a un poids important dans l'économie ;
- ✓ la région de Diourbel occupe la première place dans cette transformation avec la présence davantage d'unités semi-industrielles ;
- ✓ l'activité de transformation est pourvoyeuse d'emplois permanents et saisonniers.

XV. 2. Recommandations, limites et perspectives

XV. 2.1. Recommandations

- ✓ Améliorer les compétences des acteurs en leur offrant davantage de possibilité de formation du personnel ;
- ✓ inciter les exploitants à s'affilier à des structures d'appui, d'encadrement et d'accompagnement ;
- ✓ renforcer l'organisation des acteurs du secteur ;
- ✓ faciliter l'accès aux équipements de production ;
- ✓ sensibiliser davantage sur le danger de l'aflatoxine ;
- ✓ mettre en place un dispositif permettant aux acteurs d'avoir une couverture maladie voire des pensions de retraite ;
- ✓ Aider les exploitants dans la commercialisation des produits dérivés de l'arachide.

XV.2.2. Limites de l'étude et perspectives

L'étude monographique sur la transformation non industrielle de l'arachide comporte certaines limites. Ces dernières peuvent être listées comme suit.

- ✓ l'absence de bases de sondage exhaustives et à jour pour les acteurs. Ainsi, ces acteurs ont été appréhendés au niveau des sites. A cet égard, il a été procédé à un dénombrement préalable sur chaque site. L'enquêteur a aussi vu la possibilité d'ajouter des unités rencontrées sur le terrain et qui n'ont pas été dénombrées au préalable;
- ✓ le circuit de commercialisation des produits n'a pas été bien pris en compte.

En termes de perspective, il est envisagé de préparer la deuxième phase de l'étude qui sera élargie aux autres régions du pays.

CONCLUSION

Les résultats de l'étude évaluent la production globale des produits issus de la transformation de l'arachide dans le bassin arachidier à 22,2 milliards de FCFA, dont les plus importants sont la production d'huile brute (15,6 milliards) et de tourteau (5,9 milliards). La région de Diourbel occupe la première place avec 91% de la production du fait qu'elle accueille la quasi-totalité des unités semi industrielles.

Les consommations intermédiaires des exploitants sont estimées à 12,6 milliards de FCFA. En conséquence, la valeur ajoutée est estimée à 9,6 milliards FCFA. Ainsi, cette activité contribue à hauteur de 0,1% dans le PIB. Elle est également pourvoyeuse d'emplois dans le bassin arachidier avec 4 172 employés en meilleure saison, 3 628 en moyenne saison et 1 984 en basse saison.

Malgré cette contribution importante à l'économie, les exploitants restent confrontés à des contraintes majeures se rapportant à :

- ✓ la formation et l'encadrement des exploitants ;
- ✓ l'accès au financement du matériel ;
- ✓ l'absence d'un dispositif permettant aux acteurs d'avoir une couverture sociale;
- ✓ l'organisation insuffisante de la filière ;
- ✓ la commercialisation des produits avec la concurrence de l'huile importée ;
- ✓ la menace sur la santé de la population du bassin arachidier avec le phénomène de l'aflatoxine.

XVI. ANNEXES

XV.I ANNEXE A

Tableau 17: Age moyen par sexe

Étiquettes de lignes	Moyenne Age
Femme	42,73
Homme	43,49
Total général	42,82

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

Tableau 18: Situation matrimoniale par sexe

Étiquettes de lignes	Femme	Homme	Total général
Célibataire	1,44%	0,55%	2,00%
Divorcé(e)	0,67%	0,00%	0,67%
Marié(e) (monogamie)	31,26%	5,43%	36,70%
Marié(e) (polygamie)	50,33%	6,65%	56,98%
Veuf (veuve)	3,66%	0,00%	3,66%
Total général	87,36%	12,64%	100,00%

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

Tableau 19: Difficultés rencontrées par les exploitants

	Approvisionnement en matière première	Ecoulement de votre production à cause du manque de clientèle	Ecoulement de votre production à cause du nombre élevé de concurrents	Exportation de votre production	Accès à la commande publique	
Beaucoup de difficultés	48,2%	40,3%	38,9%	28,2%	29,1%	
Peu de difficultés	38,1%	48,7%	46,4%	16,0%	23,8%	
Non	13,7%	11,0%	14,7%	55,8%	47,1%	
	Accès au crédit des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)	Recrutement de personnel qualifié	Manque de local adapté	Taxes et impôts trop élevés	Accès au TIC	Autre à préciser
Beaucoup de difficultés	32,2%	29,3%	52,8%	24,6%	22,4%	15,3%
Peu de difficultés	21,6%	13,2%	24,6%	18,4%	16,1%	1,3%
Non	46,2%	57,4%	22,7%	57,0%	61,4%	83,3%

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

Tableau 20: Compte d'exploitation

	Valeurs (FCFA)
Production	22 206 097 887
Total Production	22 206 097 887
Arachide	11 118 464 027
Attapulгите	3 385 929
Sel	1 115 831
Bois	329 433 536
Electricité	452 485 149
Gaz et autres produits pétroliers	2 066 792
Service de gardiennage	25 077 970
Blouse	5 297 313
Masque	1 860 994
Etiquettes et autres frais d'impression	3 418 913
Autres emballages	2 720 105
Service de transport	231 833 449
Frais de location de bâtiment	6 159 462
Frais de location de matériels	14 541 230
Seau	45 498 760
Service de meunerie	40 045 454
Bidon	302 523 173
Autres	73 971 750
Total consommation intermédiaire	12 658 575 683
Valeur Ajoutée	9 539 785 246
Salaires déclarés	195 542 225
Salaires non déclarés	713 513 350
Cotisations sociales	23 800 150
Impôts sur la production	21 803 888
Subventions sur la production	0
Revenu mixte	8 780 667 858

Source : ANSD/EMTRAS 2017-2018

XV.I ANNEXE B : Liste des enquêteurs

✓ Région de Kaolack

N°	Prénom (s)	NOM
1	Mamadou	SOW
2	Ndeye Dior Diop	GUEYE
3	Bassine	NGUENENE
4	Coumba	DABO

✓ Région de Kaffrine

N°	Prénom (s)	NOM
1	Moussa	DIOP
2	Ndeye Anta	DIOUF
3	Ibrahima Khalilou Lah	FAYE
4	FATOU	SIDIBE

✓ Région de Fatick

N°	Prénom (s)	NOM
1	MOISE	FAYE
2	MOHAMETH ALKALIY	DIAHAM
3	KHADIM RASSOLOULAH	DIOP
4	MAYORO	SARR

✓ Région de Diourbel

N°	Prénom (s)	NOM
1	BECAYE	THIAM
2	FATOU BINTOU	SECK
3	IBRAHIMA	SY
4	MOUHAMED	SOW

BIBLIOGRAPHIE

- ANSD (2016), Enquête nationale sur les unités de production informelle au Sénégal (ENUPIS) ;
- ANSD (2018), Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) ;
- ANSD (2016), Recensement général des entreprises (RGE) ;
- CFDI (2014), Une huile d'arachide labélisée au Sénégal ;
- DAPSA (2018), résultats de l'Enquête annuelle agricole ;
- DAPSA (2018) Revue conjointe du secteur Agricole ;
- DIOP, M (2016). Projet de valorisation de la filière arachide dans la commune de Ndiagianio
- OUEDRAOGO, I et KREUZWIESER, E (2015). Etude Diagnostique de la chaine de valeurs arachide au Sénégal.